

town et Borden, excellent terrain de pique-nique et de camping offrant le charme de bosquets feuillus, de sources d'eau douce, ainsi qu'une magnifique vue sur la rivière West et ses environs: le parc Lord Selkirk, d'une superficie de 30 acres, à Eldon, lieu d'intérêt historique où l'on trouve un vieux cimetière français et l'endroit où débarqua Lord Selkirk; le parc et le terrain de golf Brudenell River de 296 acres, à Roseneath, qui offre une vaste étendue de terrains boisés et s'étend jusqu'aux bords de la rivière Brudenell; le parc Jacques-Cartier, d'une étendue de 22 acres à Kildare Beach à quatre milles d'Alberton, qui présente aussi un intérêt historique puisque c'est là où Jacques Cartier posa pour la première fois le pied sur la terre de l'île du Prince-Édouard; le parc Green, 45 acres en bordure de la rivière Trout, agréable agencement de terres, d'arbres et d'eau, où l'on peut voir un ancien chantier de constructions navales intéressant du point de vue historique; le parc Cabot à Malpèque, ainsi nommé en l'honneur du célèbre explorateur Jean Cabot, et qui renferme 54 acres de belles plages sablonneuses et un musée intéressant. Il existe encore plusieurs autres petits parcs dont l'aménagement est soit terminé, soit en cours d'achèvement. Le droit perçu pour les emplacements destinés aux tentes ou roulottes est de \$4 si l'emplacement est doté des services usuels, et de \$3 s'il ne l'est pas. Les parcs sont entretenus par le ministère de l'Environnement et du Tourisme.

Nouvelle-Écosse. Le réseau des parcs provinciaux de la Nouvelle-Écosse relève du ministère des Terres et Forêts; il comprend 17 terrains de camping où l'on peut passer la nuit, 46 terrains de pique-nique et sept plages utilisables de jour seulement. Les terrains de camping sont situés à proximité des routes principales à divers endroits de la province, et ils sont équipés pour la nuit; en général, ils ont également un terrain de pique-nique, utilisable de jour. Leur superficie varie de 65 à 1,200 acres répartis entre 30 et 175 emplacements. Les principales installations comprennent l'eau potable, des cabinets d'aisances et des tables de pique-nique. Il n'existe pas de raccordements individuels pour les services d'utilité publique. Les terrains de pique-nique sont aménagés en relais, situés à intervalles de 20 à 40 milles en bordure des grandes routes principales (autres que celles à accès limité). D'une superficie variant de moins d'un acre à plus de 200 acres, ils disposent d'installations de base analogues à celles des terrains de camping. Les plages utilisables de jour servent d'aires de récréation et sont pourvues de tables de pique-nique, d'eau potable, de cabinets d'aisances et de salles d'habillage. Pour répondre à la demande, d'autres belles plages sont en voie d'aménagement là où l'endroit s'y prête. Le droit d'accès aux terrains de camping est de \$2.50 par nuit pour chaque groupe. Il n'y a pas de droits d'entrée pour les véhicules ou pour les usagers de jour. Le réseau de parcs provinciaux comprend environ 10% du nombre total des terrains de camping de la province, le réseau de parcs nationaux environ 15% et le secteur privé 75%.

Nouveau-Brunswick. Le réseau de parcs provinciaux du Nouveau-Brunswick, qui relève du ministère du Tourisme, comprend 24 parcs récréatifs dont les superficies varient de 25 à 1,400 acres, 26 terrains de pique-nique, 11 terrains de camping, huit plages, un parc de littoral et un parc pour la conservation des ressources. La plupart d'entre eux sont situés dans des régions rurales; ils sont assez bien répartis dans toute la province et à proximité des routes principales. Tous sont pourvus de tables, de lieux d'aisances ainsi que d'eau potable, mais les installations sont meilleures dans les grands parcs. En certains endroits, les véhicules doivent payer un droit d'entrée; dans 25 des principaux parcs, on perçoit en outre un droit de camping de \$2 à \$2.50 par jour, montant sujet à changement sans préavis. Le ministère entretient également un parc pour la conservation de la faune à Woolastook, près de Fredericton, où l'on peut voir diverses espèces d'animaux de la province. En 1971, les parcs provinciaux ont accueilli près de 3,800,000 visiteurs, dont 203,000 campeurs; les trois quarts de ces derniers venaient de l'extérieur de la province. Plusieurs parcs ont organisé des programmes d'activité et des baignades sous la surveillance de sauveteurs qualifiés. Mactaquac, près de Fredericton, l'un des deux parcs ouverts toute l'année, s'enorgueillit de son terrain de golf à 18 trous d'une longueur de 7,030 verges, de ses deux ports de plaisance et de son programme d'interprétation dont le personnel est composé de naturalistes. Pendant l'hiver, des pistes sont aménagées pour la motoneige, le ski de fond, la raquette, le toboggan et la promenade en traîneau; il y a également des patinoires et des terrains de camping. Sugarloaf, près de Campbellton, autre parc ouvert toute l'année, a un centre de ski doté de trois monte-pentes, des pistes pour le ski de fond, la motoneige et le toboggan. Ces dernières années les services sur les 54,000 acres de parcs du Nouveau-Brunswick ont été élargis et améliorés de manière à offrir au visiteur un programme récréatif complet et varié.